

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il y a une série de rapports sans discussion, mais je voudrais dire quelques mots sur la situation de cette rentrée scolaire comme il est de coutume à chaque fois lors ce Conseil municipal de rentrée.

Concernant la garde scolaire, la situation a beaucoup évolué depuis les prévisions de l'Inspection académique de février 2009 qui avançait un solde négatif, en particulier en maternelle. Après de nombreuses interventions d'élus, de parents, d'enseignants et une concertation approfondie entre la Ville et l'Inspection académique, nous arrivons au bilan suivant : 14 créations et 8 fermetures, soit un solde positif de 6 postes en maternelle, 17 créations et 10 fermetures, soit un solde positif de 7 postes en élémentaire. Au total, le solde global positif est donc de 13 postes.

Je rappellerai qu'au mois de janvier le déficit était de près de 8 postes, et en particulier avec un nombre beaucoup plus important de fermetures en maternelle, ce qui laissait craindre à juste titre un déficit encore plus important dans l'accueil des deux-trois ans. Voilà donc le résultat à la fois de cette concertation et de ces actions, seuls deux arrondissements, le 5^e et le 6^e, ont un solde négatif en lien avec les évolutions démographiques.

Je maintiens quand même notre inquiétude concernant les postes RASED, je ne développerai pas là-dessus mais ils sont très importants pour la lutte contre l'échec scolaire, pour lesquels nous avons eu un certain nombre de suppressions et sur l'avenir de l'école maternelle d'accueil des deux-trois ans. Nous serons encore très vigilants sur ce point. Je ne développerai pas car nous avons déjà eu l'occasion d'intervenir là-dessus.

Pour permettre les 31 créations, la Ville a fait procéder aux travaux nécessaires pour les accueillir et ils ont tous été réalisés avant la rentrée. Je veux en remercier les services de l'Education et les services techniques de la Ville pour leur mobilisation qui a permis ce résultat dans de bonnes conditions.

Cette rentrée va aussi enfin voir l'épilogue du dossier de la vente du château de Saint-Exupéry appartenant à la Caisse des Ecoles à la commune de Saint-Maurice le 24 septembre prochain.

Le Conseil municipal avait autorisé le déclassement et la vente dans une séance précédente et je m'étais engagé à vous informer de la suite de la procédure. Nous avons pu déboucher sur une vente à l'amiable à la commune, à un prix de 950.000 €, supérieur à l'estimation des Domaines, prix qui préserve l'intérêt des Lyonnais. La Commune de Saint-Maurice a pour sa part, un accord avec les héritiers de Saint-Exupéry qui appuie ces projets. Un consensus général s'est donc dégagé et je suis heureux que nous sortions par le haut, après tant d'années de procédures.

Pour revenir sur ces deux dossiers (1731 et 1733), la délibération sur les projets scolaires et périscolaires des écoles se traduit par une stabilité des crédits engagés, la recherche d'articulations avec l'Inspection Académique, sur les conséquences des réformes ministérielles du calendrier scolaire, de l'accompagnement éducatif et de l'aide personnalisée, afin de préserver les actions et leur cohérence en direction des enfants.

La poursuite des projets forts du Projet Educatif Local, dont nous avons pu constater avec M. le Maire, le jour de la rentrée, la pertinence et les résultats, comme le Programme de Réussite éducative, le Patrimoine et moi, les Artistes en Maternelle du

programme Enfance Art et Langages ou encore les actions d'éducation au développement durable, avec la multiplication des jardins pédagogiques.

Cela se caractérise par l'édition d'un guide pratique d'informations concrètes en direction des parents et enfin par la progression des capacités d'accueil des centres de loisirs sans hébergement, qu'ils soient associatifs ou municipaux, conformément à nos engagements du Contrat Enfance Jeunesse, avec un effort que je veux souligner sur l'accueil des enfants handicapés.

Voilà, chers Collègues, quelques éléments sur la situation de cette rentrée scolaire et les rapports qui vous étaient présentés aujourd'hui.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Le Groupe Ensemble Pour Lyon s'est abstenu.)

(Adopté.)